

Périmètre
M

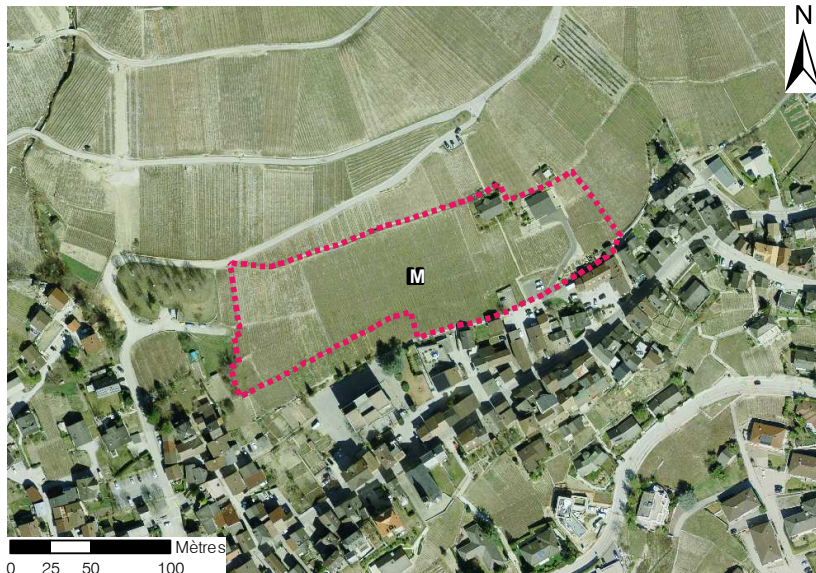
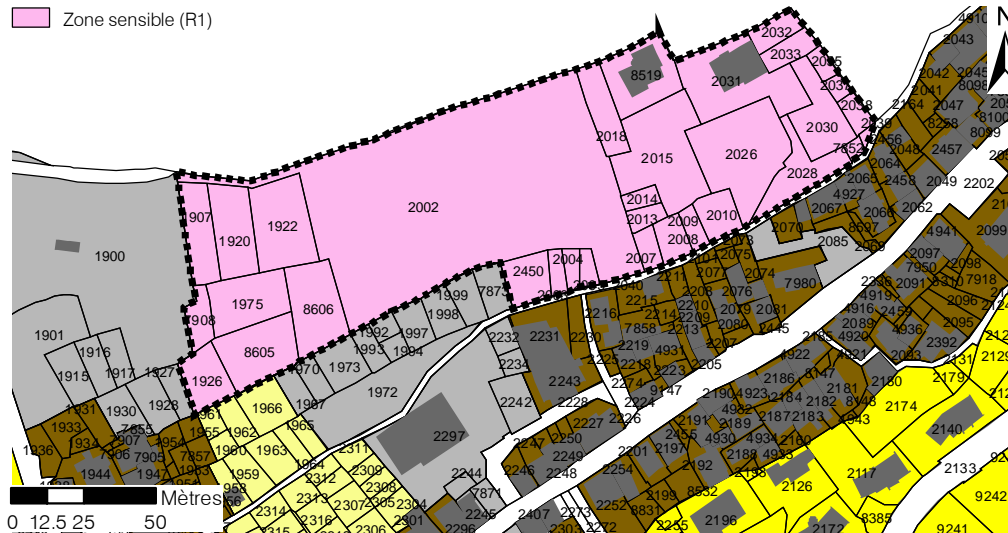
PROPRIÉTÉ: Bourgeoisies de Chandolin et St-Luc/ privés

PLANIFICATION: Plan de quartier annulé par le tribunal fédéral en 2015

MURAZ

1.48
ha

Zone sensible (R1)



CRITÈRES

TECHNIQUES

- Equipement lacunaire*
- Partiellement raccordé au réseau routier*
- Zone sensible*
- ISOS*
- Zone de faible desserte en TP

SUBSIDIARES

- Zone d'habitat individuel prépondérant
- Morphologie du parcellaire
- Fortes pentes

OPTIONS DE DEVELOPPEMENT

- Gestion des grandes réserves, densification qualitative
- Patrimoine bâti / paysage

* pénalisant

APPRÉCIATION

Ce périmètre est affecté en zone sensible, situé en périphérie de la zone à bâtir, classé ISOS, partiellement équipé, possède un parcellaire morcelé par endroits et une topographie escarpée. Le périmètre mérite d'être déclaré zone réservée.

Une réflexion sur la valorisation du patrimoine bâti (ISOS) et l'intégration paysagère devrait concerner ce périmètre, dans le but d'orienter son futur développement.